



St-Gingolph, le 19 avril 2022

Commune de St-Gingolph
(Valais)

EXTRAIT DES DECISIONS DU 4 avril 2022

Le Conseil a décidé

d'adjuger les travaux de mise en conformité des rapports OIBT pour les installations électriques des sites de Clarive et de la station d'épuration à l'entreprise Guérin Guinnard pour une somme TTC de Fr.3'114.95.

de mettre à disposition du football club de St-Gingolph l'infrastructure nécessaire à l'organisation de leur 100ème anniversaire qui aura lieu le 4 juin 2022.

d'adopter la convention intercommunale régissant les prestations dans le domaine des constructions et de la sécurité entre la commune de Port-valais et la commune de St-Gingolph.

d'adjuger la signalisation du stationnement communal de St-Gingolph, à l'entreprise Signal SA à Sion pour une somme TTC de Fr.9'444.65, ceci dans le cadre de la modification du règlement communal relatif au stationnement sur le territoire adopté le 3 février 2022 par le Canton.

d'octroyer un montant de Fr.2'000.00 à la société de fanfare "Les Enfants des 2 républiques" à l'occasion de leur 125 ème anniversaire.

de financer trois périodes d'enseignement religieux pour les élèves de St-Gingolph dont les parents le souhaitent dès la rentrée scolaire 2022-2023 pour une somme de Fr.2007.00 annualisée sur 12 mois.

